

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 26 janvier 2018

MOBILITE ET ENTREPRISES

AVEC SOLUMOB LA METROPOLE IMAGINE LES FUTURS MODES DE DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS !

Afin de tester des solutions de mobilité adaptées aux besoins des différentes zones d'activités et d'emploi, la Métropole Aix-Marseille-Provence lance un appel à projets sur les mobilités innovantes. L'enjeu est très clair : réduire les heures perdues sur le trajet domicile/travail, réduire le risque d'accident, diminuer la pollution atmosphérique.

Conformément aux principes évoqués à travers son agenda de la mobilité et dans son agenda du développement économique, la Métropole Aix-Marseille-Provence se fixe comme priorité de repenser l'organisation des déplacements, notamment dans le cadre professionnel, afin d'améliorer le cadre de vie et les dessertes des bassins économiques stratégiques.

Solumob est un appel à projets qui s'adresse aux associations d'entreprises présentes dans les zones d'activités et d'emploi de la Métropole. Elles sont invitées à mettre en avant les projets qu'elles aimeraient voir se concrétiser en prenant en compte la mobilité de 500 salariés au minimum. L'innovation peut être de nature technologique, sociale, commerciale ou financière. En fonction de la qualité des projets, les cinq lauréats pourraient se partager 400 000 euros de subventions pour leur dispositif.

Aux côtés de la métropole Aix-Marseille-Provence, la CCI Marseille Provence, agence de développement économique métropolitaine, a participé à l'élaboration de cet appel à projet. Elle informe et sensibilise aujourd'hui les entreprises et associations d'entrepreneurs aux enjeux et organise prochainement des rencontres entre acteurs économiques pour leur permettre de proposer des solutions collaboratives innovantes.

Le compte à rebours est désormais lancé ! Le dépôt des candidatures doit se faire **avant le 25 mai 2018**.

Avec Solumob, la Métropole Aix-Marseille-Provence poursuit son ambition de mieux desservir les pôles d'attractivité du territoire, et de mieux relier ses communes, afin d'accompagner le développement économique et faciliter la vie quotidienne de chacun.

Plus de renseignement sur : solumob.ampmetropole.fr

Rappel des chiffres :

- Jusqu'à 5 projets seront sélectionnés
- Des projets qui faciliteront à terme les déplacements d'au moins 500 salariés
- 400 000 euros de subventions pour les projets les plus audacieux
- Phase de manifestation d'intérêt des candidats jusqu'au 2 mars 2018
- Dépôt de candidature avant le 25 mai 2018

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Yann TAXIL
T : 04 91 99 79 67
yann.taxil@ampmetropole.fr

CCI MARSEILLE PROVENCE
Eugénie RICOTE
T : 06 30 38 37 42
eugenie.ricote@ccimp.com